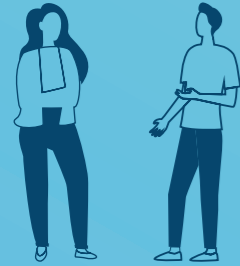


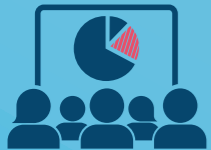
NOTE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LE BILAN DES PDC* 2020 - 2023



1512

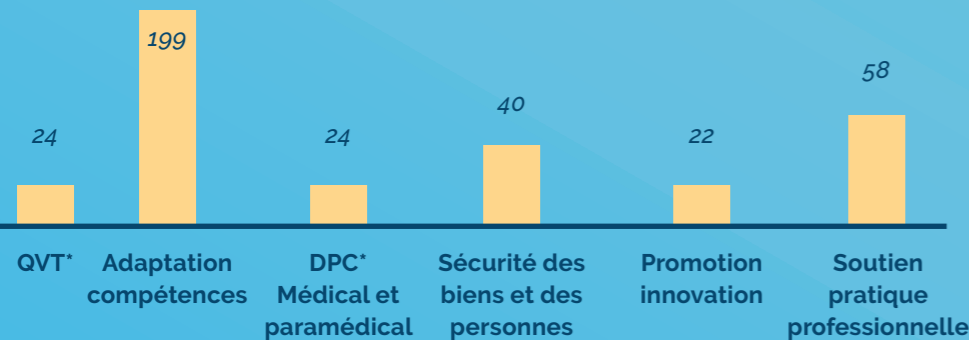
Nombre de professionnels formés à la Ligue Havraise entre 2020 et 2023.



367

Nombre de formations (actions de formation) sur les trois dernières années

RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR ORIENTATION PRIORITAIRE :



102

Nombre de formations certifiantes / qualifiantes



1 620 796 €

Coût des formations sur 3 ans

LEXIQUE

* PDC : Plan de développement des Compétences - QVT : Qualité de Vie au Travail - DPC : Développement Professionnel Continu - PLFSS : Projet de loi de financement de la Sécurité sociale - SUS : Schéma Unique des Solidarités - CD : Conseil départemental - ARS : Agence régionale de santé - PRIAC : Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie - HAS : Haute Autorité de Santé - CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens - SDI : Schéma Directeur Immobilier - SDSI : Schéma Directeur du Système d'Information.

NOS ENJEUX

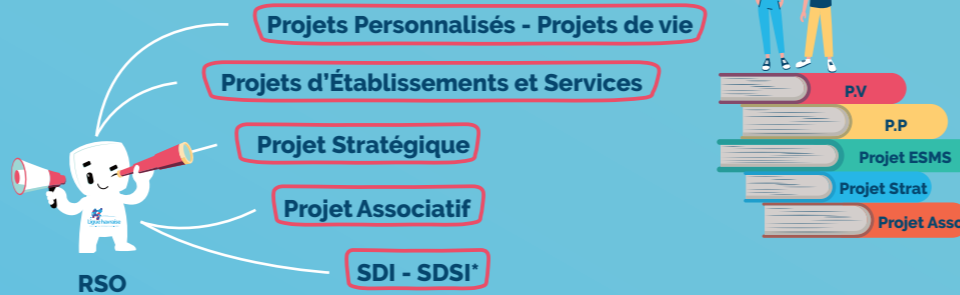
NOS OBLIGATIONS

La législation, la politique sociale et le financement du secteur



NOS OUTILS SOCLES

La réponse apportée par la Ligue Havraise



LE DÉVELOPPEMENT DU PARCOURS DES USAGERS

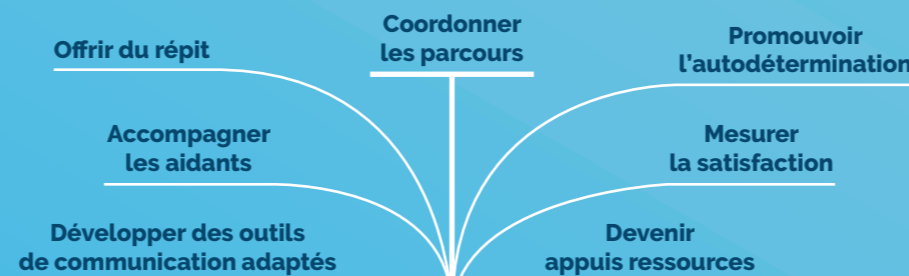
Mode parcours pour l'accompagnement des personnes accueillies dans leur projet de vie

- Éducation
- Santé - Perte d'autonomie et vieillissement
- Habitat
- Travail
- Citoyenneté



Les moyens pour y arriver

LES OBJECTIFS À ATTEINDRE



Un besoin d'adaptation des compétences et un développement de nouveaux métiers

NOS GRANDES ORIENTATIONS

OBJECTIF PRINCIPAL DES PDC 2024 - 2028

Répondre au besoin de fluidifier les parcours et d'améliorer la réponse apportée aux usagers tout en faisant monter en compétences l'ensemble des professionnels, aidants et administrateurs.

1 - DÉVELOPPEMENT "PARTAGÉ" DES COMPÉTENCES ET DES EXPERTISES



Faire de nos professionnels et des administrateurs de véritables appuis ressources sur le territoire afin de fluidifier les parcours.
(Ouverture de ces formations aux professionnels mais également dans la mesure du possible aux aidants, aux familles, aux administrateurs et aux professionnels du territoire).

2 - ADAPTATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AUX NOUVEAUX ENJEUX DU SECTEUR



Répondre aux exigences des pouvoirs publics et à améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

3 - ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES DANS LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ



Mettre à jour les compétences médicales et paramédicales pour une prise en charge optimale (circuit du médicament, éducation thérapeutique...)

4 - SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Assurer l'actualisation des compétences des professionnels, relative à la sécurité, à la prévention des risques professionnels, aux bonnes pratiques et à la bientraitance des personnes accompagnées.